



STOP à la casse du Code du Travail !



REBSAMEN, EL KHOMRI, PENICAUD et MACRON tous complices ...

Sous le prétexte fallacieux d'expliquer que le chômage de masse serait la conséquence directe d'un Code du Travail soi-disant surprotecteur pour les salariés - *il n'y a qu'à demander aux centaines de salariés qui se font licencier chaque jour* - le capitalisme et leurs complices successifs au pouvoir depuis quarante ans n'ont eu de cesse d'attaquer notre modèle social, que ce soit **le Code du Travail** ou **la Protection Sociale**.

Le résultat tout le monde le connaît : non seulement le chômage ne diminue pas mais il continue à augmenter, malgré la dégradation de notre pouvoir d'achat et de nos conditions de travail. Nous pensions avoir atteint le paroxysme de ces attaques avec « *la loi travail* » qu'ils avaient réussi à faire passer malgré une opposition majoritaire du peuple (70 % contre) et malgré une mobilisation importante dans la rue.

C'était sans compter sur leur volonté de mettre fin à toute velléité de progrès social dans notre pays avec pour conséquence « *le projet de loi MACRON* » qui reprend les rêves les plus fous du capitalisme le plus sauvage au détriment de l'intérêt général (*même les patrons des petites et moyennes entreprises commencent à s'inquiéter de ce projet !*).

Malgré l'opacité la plus totale entretenue par le Ministère, lors de pseudo-rencontres de concertation avec les syndicats (*6 fois une heure pour solder 120 ans d'histoire sociale*), certaines fuites dans la presse donnent un aperçu de la philosophie générale qui régit la rédaction de ces ordonnances, le nouveau Gouvernement faisant un déni de démocratie en refusant les débats au Parlement.



Il s'agit de mettre fin à toutes notions de protection collective en permettant la signature d'accord dérogatoire, donc inférieur à la règle générale, dans les entreprises, sur pratiquement tous les sujets : temps de travail, rémunération des heures supplémentaires, adaptation des motifs de recours des contrats précaires, mise en place de motif de licenciement propre à chaque entreprise, etc.

Le gouvernement a d'ailleurs commencé très fort en annonçant la refonte de la loi sur la pénibilité qui va la vider du peu de substance qu'elle contenait et en y supprimant le terme « *pénibilité* » pour le remplacer par « *prévention* », à la plus grande satisfaction du MEDEF.

Il est faux de dire que la CGT se contente de se positionner en contestataire sur le sujet puisque nous avons déposé un document de 15 pages sur ce qu'il faudrait mettre en œuvre pour diminuer le chômage en améliorant les conditions de vie des salariés. Mais ce Gouvernement souhaite un dialogue social « *canada dry* », sûr de l'appui déjà acquis des syndicats qui se revendiquent « *réformistes* ».



La CGT refuse de servir d'alibi ou de faire valoir dans le cadre d'un « dialogue social » pipé d'avance.

C'est pourquoi une campagne d'information et de débats a d'ores et déjà été lancée afin d'amplifier la mobilisation sur les lieux de travail. La rentrée de septembre doit être la traduction de la colère qui s'est exprimée à travers une abstention massive lors des dernières élections, signe d'une volonté de changement profond en matière de politique économique et sociale. >>>

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 55 82 85 02 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr



Peut-on continuer à les laisser être responsables d'un mort par jour dans nos métiers tout en prétendant que nos salaires de misère seraient trop élevés et donc cause principale du chômage de masse ? **Peut-on les laisser** continuer à mettre à bas notre Sécurité Sociale avec la suppression des cotisations sociales et le transfert sur la CSG qui entraînera encore une diminution de notre pouvoir d'achat ? **Va-t-on continuer** à se laisser tondre la laine sur le dos comme des moutons ?



Pour nous la réponse est bien évidemment non, c'est pourquoi la FNSCBA appelle l'ensemble des salariés de nos secteurs d'activité à faire du 12 septembre, une journée d'action et de grève dans les entreprises, ateliers et chantiers afin de bloquer la production et à se joindre massivement aux manifestations qui seront organisées localement.

Le 12 septembre ne doit pas être une fin en soi mais le début d'un combat pour retrouver notre dignité et notre droit à vivre correctement de notre travail.



le 12 Septembre 2017, tous ensemble ...

... pour l'abrogation des lois REBSAMEN, EL KHOMRI, pour la suspension des décrets MACRON-PENICAUD et pour un nouveau Code du Travail apportant de nouveaux droits aux salariés, pour le CDI en seul contrat possible, pour la semaine de 32 heures, pour le SMIC à 1 800€ et pour une véritable reconnaissance de la pénibilité accompagnée d'un départ à la retraite à 55 ans, mobilisons-nous car personne ne le fera à notre place !!!



Bulletin

Je souhaite adhérer à la **FNSCBA - CGT** à la date du :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Entreprise (nom et adresse) :

Fonction dans l' Entreprise (Ingénieur ou Cadre, Technicien ou Agent de Maîtrise, Ouvrier ou Employé.) :

Téléphone : Portable :

Mail :

A remettre à un militant, à envoyer par mail, ou à retourner directement à la **FNSCBA - CGT** :

Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement - CGT

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex
01 55 82 85 02



d Adhésion

